

5 résultats attendus pour 4 partenariats

En cohérence avec la Réforme de la décentralisation de l'Acte 3 et avec le concours des autorités compétentes, il est attendu des communes sénégalaises qu'elles :

- œuvrent au renforcement et à la mise en œuvre de stratégies opérationnelles de mobilisation de ressources financières endogènes et exogènes;
- disposent des outils de gestion et des compétences internes nécessaires en vue de soutenir l'offre de services et la stratégie de développement local durable;
- associent les acteurs du territoire communal, suivant leur position et implication dans ce secteur, au développement économique local;
- consolident les outils d'appui au développement économique local durable et stimulent leur offre de services. Parmi ces outils, figurent les bureaux de développement local, lieux d'animation et d'accompagnement, et, plus récemment, l'expérience des fonds communaux de développement local, une source de financement pour les porteurs de projets;
- assurent la bonne coordination entre les quatre partenaires, tant pour l'échange de bonnes pratiques que pour les activités à portée collective à mener.



Sédhiou/Anderlecht

Grand Dakar/Berchem-Sainte-Agathe

Léona/Hastière

Mbour/Molenbeek-Saint-Jean



PROGRAMME FEDERAL DE COOPERATION INTERNATIONALE COMMUNALE

La coopération internationale de commune à commune

Au SENEGAL,



un appui au développement économique local.

Un objectif spécifique:

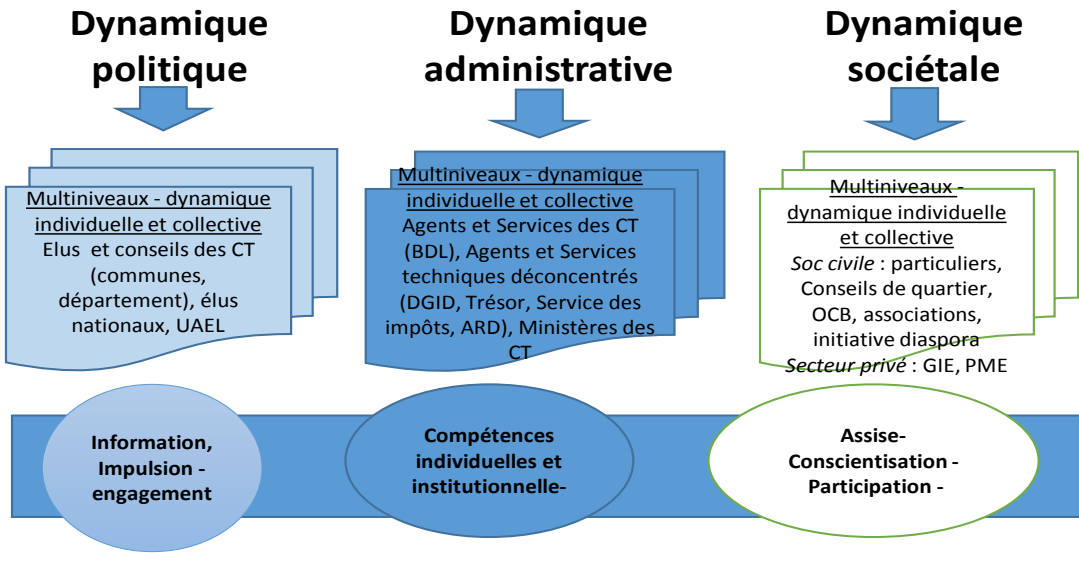
de manière participative, les collectivités locales sénégalaises partenaires du Programme de CIC auront amélioré, en 2021, leurs capacités de mobilisation de ressources financières, en vue de développer leur offre de services et d'optimiser leur stratégie de développement économique local durable.

S'inscrit sous la cible 3 partagée par les acteurs de la Coopération belge au Sénégal:

"Assurer une bonne gouvernance et une démocratie participative et inclusive, afin que les organisations publiques et privées puissent remplir leurs responsabilités auprès des populations rurales et urbaines, y compris les plus vulnérables et en rendre compte".



- Facteurs externes**
- Incertitudes politiques suite aux Elections locales (en 2018 et 2019)
 - Climat économique
 - Capacités du secteur privé à investir localement
 - Suivi et dotation du Plan Sénégal Emergence (PSE)
 - Exécution de la réforme de l'Acte 3
 - Croissance démographique, capital humain et exode rural
 - Pressions sur la coopération internationale et décentralisée
 - Changements climatiques (érosion côtière, sécheresses)
 - Enclavement géographique et administratif (Casamance)



- Risques / challenges politiques**
- Volonté et capacité de collaboration entre les autorités locales et déconcentrées
 - Engagement des élus locaux à relayer la politique de DL dans les quartiers et villages
 - Soutien du Conseil à la politique de mobilisation de ressources endogènes
 - Volonté de réaffecter les nouveaux moyens à la politique de DL
 - Instrumentalisation des outils de Développement économique

- Risques/challenges administratifs**
- Capacité d'institutionnaliser la politique de DL en lien avec l'Acte 3
 - Fuite des cerveaux
 - Politique de gestion interne des compétences acquises
 - Capacité de l'institution à partager les compétences à l'extérieur, dans et en dehors du territoire
 - RH insuffisantes pour accompagner le DL

- Risques/challenges sociétaux**
- Politique de marketing territoriale séduit le secteur privé
 - Les différents courants traversant la société civile collaborent à la politique de DL
 - La relation de communication entre tous les acteurs est fonctionnelle
 - La dynamique entrepreneuriale touche tous les acteurs et crée une émulation
 - Des acteurs/institutions prennent le relais pour accompagner le renforcement des capacités de la Société civile

